

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 01497

Numéro SIREN : 388 088 460

Nom ou dénomination : AJP NOUVELLE AQUITAINE

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2022 sous le numéro de dépôt 16914

Formulaire obligatoire (art.223 du code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		DGFip	N° 2065-SD 2022
Exercice ouvert le 01/01/2021 et clos le 31/12/2021				Timbre à date du service	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/>		Régime simplifié d'imposition <input type="checkbox"/>			
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>		Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>			
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
AJP NOUVELLE AQUITAINE					
SIRET	38808846000034				
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
12 PLACE DU MARECHAL FOCH 33340 LESPARRÉ MEDOC					
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
HM&3J 36 ROUTE DE RENNES 44300 NANTES		SIRET	48022328800022		
<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées : Agences immobilières				Si vous avez changé d'activité, cocher la case <input type="checkbox"/>	
<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)</b>					
<b>1 Résultat fiscal</b>					
Bénéfice imposable au taux normal			216 589	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
<b>2 Plus-values</b>					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables au taux de 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%			
<b>3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>			
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>		bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15%	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W (cocher la case) <input type="checkbox"/>					
<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé <input type="checkbox"/> Plume					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
COCERTO AQUITAINE 363 Chemin de Laysotte <b>Tél : 0556520404</b>					
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
			Date : 26/04/2022 Lieu : LESPARRÉ MEDOC		
			Signature : Qualité et nom du signataire : DESCUDET BRICE / PRESIDENT		
<b>Examen de conformité fiscale (ECF)</b>		<b>prestataire :</b>			

Brice DESCUDET

Signé par Brice DESCUDET

Signé et certifié par yousign

Comptes approuvés  
dans l'Assemblée Générale  
du 05.05.2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AJP NOUVELLE AQUITAINE		Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12						
Adresse de l'entreprise : 12 PLACE DU MARECHAL FOCH 33340 LESPARRE MEDOC		Durée de l'exercice précédent * : 12						
Numéro SIRET * 38808846000034		Néant <input type="checkbox"/> *						
				Exercice N clos le, 31/12/2021	Exercice N-1 clos le, 31/12/2020			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	38 130	AG	38 130		
		Fond commercial (1)	AH	1 843 690	AI	1 843 690	1 670 526	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	1 797	AM	1 797		
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO		15 000	
		Constructions	AP		AQ		119 867	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		-0	
		Autres immobilisations corporelles	AT	178 656	AU	103 285	75 371	125 306
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	Immobilisations Financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	5 114 575	CV		5 114 575	4 152 659
		Créances rattachées à des participations	BB	31 971	BC		31 971	148 076
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	11 637	BI		11 637	18 170
	Total (II)		BJ	7 220 455	BK	141 415	7 079 040	6 249 603
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	6 000	BW		6 000	6 000
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	203 590	BY	15 447	188 143	625 290
		Autres créances (3)	BZ	106 386	CA		106 386	183 540
	Divers	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD		CE			
Disponibilités		CF	7 481 500	CG		7 481 500	6 218 351	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	40 534	CI		40 534	19 906	
	Total (III)	CJ	7 838 011	CK	15 447	7 822 564	7 053 087	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif (VI)		CN						
Total général (I à VI)		CO	15 058 466	1A	156 862	14 901 604	13 302 690	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 15 000		(2) part à moins d'un en des immobilisations financières nettes :		CP		(3) part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SAS AJP NOUVELLE AQUITAINE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....7.622.....)	DA	7 622		7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* ( dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762		762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG	1 522 113		1 521 892
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	138 002		221
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	91 645		55 938
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 760 145		1 586 436
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 102 632		3 539 730
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	1 977 907		239 779
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	6 272 653		4 937 111
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	432 927		483 536
	Dettes fiscales et sociales	DY	379 642		840 827
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	975 058		1 674 659
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	640		611
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	13 141 459		11 716 254	
Écarts de conversion passif *	(V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	14 901 604		13 302 690	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	10 683 722		9 159 285	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 917		3 588	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
Désignation de l'entreprise : SAS AJP NOUVELLE AQUITAINE						Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	4 140 787	FH		FI	4 140 787	4 156 506	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 140 787	FK		FL	4 140 787	4 156 506	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	20 422	843	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	16 240	18 172	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 940	2 613	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	4 179 390	4 178 134
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	265 327	102 640	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 390 040	1 568 180	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	73 085	90 967	
	Salaires et traitements *					FY	1 682 542	1 866 178	
	Charges sociales (10)					FZ	499 266	465 146	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *					GA	40 636	45 047
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	15 447	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	47 768	13 349	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	4 014 110	4 151 508	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	165 280	26 627	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	<b>(III)</b>				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	<b>(IV)</b>				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 895	1 474	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		1 438	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	1 895	2 912	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	43 147	27 345	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	43 147	27 345	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	-41 252	-24 433	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	124 028	2 193	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJP NOUVELLE AQUITAINE		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 248	45 655	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	552 077		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	553 325	45 655	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	185		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	449 454	21 605	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	35 707	25 056	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	485 345	46 660	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	67 980	-1 005	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	54 006	967	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	4 734 610	4 226 701	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	4 596 608	4 226 480	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	138 002	221	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières	HY		
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	698	45 655
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier *	HP	32 469	20 269
		{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	12 877	21 605	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	1 895	1 474	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	9 450	3 057	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	16 240	18 172	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
		(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
dont cotisations facultatives Madelin A7					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
AMENDES	185				
CESSION IMMOBILISATIONS INCORP	278 448				
CESSION IMMOBILISATIONS CORP	154 790				
CESSION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 339				
PDTS EXCEP SUR OP DE GESTION			550		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			
CHG SUR EXERCICES ANTERIEURS	12 877				
PDT SUR EXERCICES ANTERIEURS			698		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# ANNEXE



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Le 31 août 2021, la société AJP NOUVELLE AQUITAINE a acquis 100% des titres de la SAS CABINET M DE LA COMBE pour un montant de 855 303 euros.

Suite à l'acquisition du 3 juillet 2020 des titres de la SAS ACT'IMMOBILIER, un complément de prix a été versé pour 49 435 euros.

Le 1er janvier 2021, la société AJP NOUVELLE AQUITAINE a acquis la branche d'activité SYNDIC auprès de la société EUROCEAN sur la commune de Lacanau pour un montant de 197 300 euros.

Entre le 1er janvier et le 1er avril 2021, la société AJP NOUVELLE AQUITAINE a cédé l'ensemble de sa branche d'activité Transaction à la société EUROCEAN pour les agences d'Arcachon, de Bayonne, de Capbreton, de Carcans, de Castelnau, d'Hourtin, du Verdon, de Lesparre, de Montalivet, de Pauillac, de Soulac, de St Vincent de Tyrosse.

La crise sanitaire liée à la COVID 19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire, constituent des événements majeurs sur l'exercice clos au 31/12/2021.

Conformément aux dispositions du PCG, ces impacts sont détaillés dans l'annexe.

### II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### 2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

Ils intègrent les incidences économiques liées à la pandémie de la COVID 19.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### 2.2 - Méthode d'évaluation

##### 2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 an.



## Fonds de commerce acquis

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis. En conséquence un test de dépréciation a été réalisé, et n'a pas conduit à constater de dépréciation.

### **2.2.2 - Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- constructions : linéaire sur 25 ans
- installations techniques matériel et outillage : linéaire entre 7 et 8 ans
- mobilier : linéaire entre 1 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 3 et 5 ans
- agencements : linéaire entre 7 et 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire entre 1 et 7 ans.

### **2.2.3 - Immobilisations financières**

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

### **2.2.4 - Créances**

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



### **2.2.5 - Engagement en matière de retraite**

La provision pour engagements retraite d'un montant de 59 886,00 € est calculée selon les dispositions de la Convention Collective. Les calculs sont réalisés par salarié en prenant compte la quotité des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice, en fonction de leur ancienneté à cette date et à la probabilité d'être présent dans l'entreprise au moment du départ à la retraite.

Les critères retenus sont des suivants :

- évolution des salaires 2%
- taux d'actualisation 1%
- âge de départ 65 ans
- turnover : rotation lente

La méthode rétrospective en droits accumulés avec projection de salaire a été retenue pour le calcul de l'engagement.

### **2.2.6 - Régime d'intégration fiscale**

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place depuis le 01/01/2018.

La société tête de groupe est SAS HM&3J.

Les produits ou charges d'impôt sur les sociétés sont comptabilisés en application de la convention d'intégration fiscale.

## **III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT**

### **3.1 - Notes sur le bilan actif**

Néant.

#### **3.1.1 - État de l'actif immobilisé**

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	1 709 552,28	438 409,41	264 344,62	1 883 617,07
Immobilisations corporelles	657 237,66	25 624,03	504 205,61	178 656,08
Immobilisations financières	4 318 904,64	1 126 506,36	287 228,68	5 158 182,32
<b>TOTAL</b>	<b>6 685 694,58</b>	<b>1 590 539,80</b>	<b>1 055 778,91</b>	<b>7 220 455,47</b>

### 3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	39 026,74		896,68	38 130,06
Immobilisations corporelles	397 064,36	40 635,72	334 415,24	103 285,08
<b>TOTAL</b>	<b>436 091,10</b>	<b>40 635,72</b>	<b>335 311,92</b>	<b>141 415,14</b>

### 3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 394 117,43 € et le classement par échéance s'établit comme suit :



	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	31 970,59	31 970,59	
Prêts			
Autres	11 636,56		11 636,56
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances clients et comptes rattachés	203 590,20	203 590,20	
Autres	106 386,08	106 386,08	
Groupe			
Charges constatées d'avance	40 534,00	40 534,00	
<b>TOTAL</b>	<b>394 117,43</b>	<b>382 480,87</b>	<b>11 636,56</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### **3.1.4 - Comptes de régularisation**

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés	<b>13 171,25</b>
- Charges constatées d'avance	<b>40 534,00</b>
<b>TOTAL .....</b>	<b>53 705,25</b>

### **3.2 - Notes sur le bilan passif**

#### **3.2.1 - Capitaux propres**

##### **3.2.1.1 - Capital social**

Le capital social est composé de 500 actions, d'une valeur de 15,25 €.



### 3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2020 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		1 530 276,81
Résultat de l'exercice précédent (2020)	221,23	
<b>Montant à affecter aux capitaux propres</b>	<b>221,23</b>	
- autres réserves		221,23
<b>Montant des capitaux propres au 31/12/2021 avant résultat</b>		<b>1 530 498,04</b>
- résultat de l'exercice		138 002,24
<b>Montant des capitaux propres au 31/12/2021 après résultat</b>		<b>1 668 500,28</b>

### 3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 13 141 458,94 €. Il comprend à hauteur de 5 080 539,43 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	<b>2 622 802,35</b>
- à plus d'un an et cinq ans au plus	<b>2 296 943,24</b>
- à plus de cinq ans	<b>160 793,84</b>

Toutes les autres dettes d'un montant de 8 060 919,51 € ont une échéance inférieure à un an.

### 3.2.3 - État des provisions

Désignations	31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2021
Provisions réglementées	55 938,37	35 706,52		91 644,89
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
- litiges commerciaux				
- litiges sociaux				
- pertes sur filiales				
- litiges risque client/produit				
- risque non réalisation				
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
- sur créances clients		15 446,82		15 446,82
- sur stocks				
<b>TOTAL</b>	<b>55 938,37</b>	<b>51 153,34</b>		<b>107 091,71</b>

### 3.2.4 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	<b>3 722,59</b>
- Fournisseurs factures non parvenues	<b>148 135,50</b>
- Clients avoirs à établir	<b>7 993,04</b>
- Personnel charges à payer	<b>102 393,36</b>
- Organismes sociaux charges à payer	<b>33 905,67</b>
- Autres dettes	<b>754 218,35</b>
- État charges à payer	<b>26 615,53</b>

**TOTAL** ..... **1 076 984,04**

### 3.2.5 - Produits constatés d'avance (compte 487)

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice s'élèvent à 639,62 €.

Ils correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des produits ou des services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.



### 3.2.6 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	500,00	15,25
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500,00	15,25

### 3.2.7 - Éléments concernant les entreprises liées et les participations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
<b>ÉLÉMENTS DE L'ACTIF</b>		
Participations	4 883 167,80	
Créances rattachées à des participations	30 075,73	
Créances clients et comptes rattachés	32 655,12	67 085,44
FAE SOCIETES GROUPE	2 860,08	2 669,87
ANP SOCIETES GROUPE	81,74	196,55
<b>ÉLÉMENTS DU PASSIF</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 049,58	116 619,74
Dettes rat participation AGENCE OCEAN		700 000,00
Dettes rat participation EUROCEAN		122 624,86
Intérêts courus AGENCE OCEAN		3 964,66
Intérêts courus EUROCEAN		1 263,80
HM&3J	1 150 054,00	
FNP SOCIETES GROUPE	2 307,50	116 722,29
AAE SOCIETES GROUPE	575,00	7 418,04



	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
<b>PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Charges financières	5 228,46	4 221,69
Produits financiers	1 894,86	

### 3.3 - Notes sur le compte de résultat

#### 3.3.1 - Transfert de charges

INDEMNITES JOURNALIERES	<b>13 004,21</b>
REMBOURSEMENTS D'ASSURANCE	<b>3 235,98</b>
<b>TOTAL .....</b>	<b>16 240,19</b>

#### 3.3.2 - Détails des charges et produits exceptionnels

Libellé	Montant Charges	Montant Produits
CESSION IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	278 447,94	534 000,00
CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 790,37	14 826,95
CESSION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 338,67	1 350,00
CHG SUR EXERCICES ANTERIEURS FACT FRS	12 876,53	
PENALITES AMENDES	185,00	
PDT SUR EXERCICES ANTERIEURS FACT CLIENTS		698,46
PDT SUR OPERATIONS DE GESTION		2 450,00

### **3.4 - Engagements financiers et autres informations**

#### **3.4.1 - Dettes garanties par des sûretés réelles**

- emprunts et dettes auprès des établissements **3 098 909,52**

#### **3.4.2 - Comptes consolidés**

La société fait partie d'un groupe qui établit des comptes consolidés. Elle est intégrée selon la méthode de l'intégration globale. La société mère du groupe est la société HM&3J.

#### **3.4.3 - Incidences liées à l'épidémie de la Covid 19**

Continuité d'exploitation :

L'entreprise constate que ces différents événements liés à la COVID 19 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes au 31/12/2021, ni sur la continuité de l'exploitation.

Néanmoins la société évolue dans un environnement incertain, soumis à des aléas dont il est difficile d'appréhender les impacts sur les exercices suivants.



**AJP NOUVELLE AQUITAINE**  
**Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros**  
**Siège social : 12, Place du Maréchal Foch, 33340 LEPARRE MEDOC**  
**388 088 460 RCS BORDEAUX**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 19 mai 2022**

**PROPOSITION DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE**  
**31 DÉCEMBRE 2021**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 138 002,24 euros, ainsi qu'il suit :

- Au compte "autres réserves" ..... 138 002,24 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 Mai 2022**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
**Brice DESCUDET**

*Brice DESCUDET*

Signé par Brice DESCUDET

 Signé et certifié par yousign



**AJP NOUVELLE AQUITAINE**

Société par actions simplifiée au capital de 7 622.45 Euros

Siège social : 12 Place du Maréchal Foch

33340 LESPARRE MEDOC

---

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021

**LMR Audit**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Sarl au Capital de 8000 €  
Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Rennes  
RCS Nantes B 481 388 676

---

Technoparc de l'Aubinière  
3 Impasse des Tourmalines  
CS 33815 - 44338 NANTES Cedex 3  
Tél. 02 40 73 77 71  
Fax 02 40 95 79 00

---

**AJP NOUVELLE AQUITAINE**

Société par actions simplifiée au capital de 7 622 45 euros

Siège social - 12 Place du Maréchal Foch

33340 L'ESPARRE-MÉDOC

---

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## **AJP NOUVELLE AQUITAINE**

Société par actions simplifiée au capital de 7 622.45 €uros

Siège social : 12 Place du Maréchal Foch

33340 LESPARRÉ MEDOC

---

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Associés,

#### **OPINION**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AJP NOUVELLE AQUITAINE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.**

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

---

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

##### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée au COVID-19.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 4 mai 2022

Thierry RETIERE

Pour la SARL L.M.R. AUDIT

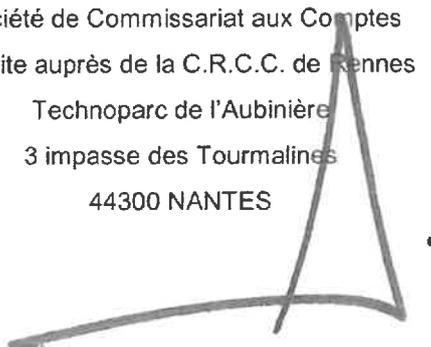
Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite auprès de la C.R.C.C. de Rennes

Technoparc de l'Aubinière

3 impasse des Tourmalines

44300 NANTES

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Thierry Retiere', is written over the printed name and address. The signature is a stylized, cursive script that starts with a large 'T' and ends with a horizontal stroke.

## COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

---

## BILAN ACTIF

Libellé	Brut	Amortissements et provisions	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement, recherche et dev.				
Concessions, brevets et droits similaires	38 130,06	38 130,06		
Fonds commercial (1)	1 843 689,60		1 843 689,60	1 670 525,54
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes	1 797,41		1 797,41	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				15 000,00
Constructions				119 866,84
Install. techniques, matériel et outils ind.				-0,01
Autres immobilisations corporelles	178 656,08	103 285,08	75 371,00	125 306,47
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations (2)	5 114 575,17		5 114 575,17	4 152 658,68
Créances rattachées aux participations	31 970,59		31 970,59	148 075,73
Autres titres immobilisés (2)				
Prêts (2)				
Autres immobilisations financières (2)	11 636,56		11 636,56	18 170,23
<b>TOTAL (I)</b>	<b>7 220 455,47</b>	<b>141 415,14</b>	<b>7 079 040,33</b>	<b>6 249 603,48</b>
<b>STOCKS</b>				
Matières premières				
En cours production (biens & services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Av. et acomptes versés sur commandes	6 000,00		6 000,00	6 000,00
<b>CRÉANCES</b>				
Clients et comptes rattachés	203 590,20	15 446,82	188 143,38	625 289,90
Autres créances	106 386,08		106 386,08	183 540,08
Capital appelé non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 481 500,32		7 481 500,32	6 218 350,60
Charges constatées d'avance	40 534,00		40 534,00	19 906,08
<b>TOTAL (II)</b>	<b>7 838 010,60</b>	<b>15 446,82</b>	<b>7 822 563,78</b>	<b>7 053 086,66</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
Charges à répartir (III)				
Primes de remb. des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (IV)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>15 058 466,07</b>	<b>156 861,96</b>	<b>14 901 604,11</b>	<b>13 302 690,14</b>
(1) Dont droit de bail		15 000,00	à moins d'un an	à plus d'un an
(2) Immobilisations financières nettes à moins d'un an				5 158 182,32
Clause réserve propriété sur immobilisations				
Clause réserve propriété sur créances				
Clause réserve propriété sur stocks				

## BILAN PASSIF

Libellé	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	7 622,45	7 622,45
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	762,45	762,45
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 522 113,14	1 521 891,91
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	138 002,24	221,23
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	91 644,89	55 938,37
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 760 145,17</b>	<b>1 586 436,41</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (I bis)</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	3 102 632,11	3 539 730,46
Emprunts et dettes financières divers (3)	1 977 907,32	239 779,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 272 652,65	4 937 111,22
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	432 926,65	483 536,39
Dettes fiscales et sociales	379 642,38	840 826,92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	975 058,21	1 674 658,73
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	639,62	611,01
<b>TOTAL (III) (1)</b>	<b>13 141 458,94</b>	<b>11 716 253,73</b>
Ecart de conversion passif (IV)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à IV)</b>	<b>14 901 604,11</b>	<b>13 302 690,14</b>
<b>RENVois</b>		
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	10 683 721,86	9 159 285,07
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
(3) Dont emprunts participatifs		

## ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS

Libellé	Au 31/12/2021	%	Au 31/12/2020	%	Ecart
Ventes de marchandises					
Ventes de produits finis					
Travaux, prestations de services	3 556 775,02		3 706 416,74		-149 641,72
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET HORS TAXES</b>	<b>3 556 775,02</b>		<b>3 706 416,74</b>		<b>-149 641,72</b>
Variation de la production stockée					
Production immobilisée					
Produits des activités annexes	584 012,20		450 088,77		133 923,43
<b>PRODUCTION HORS TAXES</b>	<b>4 140 787,22</b>	<b>100,00</b>	<b>4 156 505,51</b>	<b>100,00</b>	<b>-15 718,29</b>
Achats de marchandises					
Variation du stock de marchandises					
Achats de matières et fournitures					
Var. stock de matières et fournitures					
Frais accessoires sur les achats	265 326,51	6,41	102 640,28	2,47	162 686,23
<b>Achats utilisés ou revendus</b>	<b>265 326,51</b>	<b>6,41</b>	<b>102 640,28</b>	<b>2,47</b>	<b>162 686,23</b>
<b>MARGE BRUTE (ou marge commerciale)</b>	<b>3 875 460,71</b>	<b>93,59</b>	<b>4 053 865,23</b>	<b>97,53</b>	<b>-178 404,52</b>
Autres approvisionnements	126 827,54	3,06	100 629,44	2,42	26 198,10
Achats de sous-traitance			4 497,00	0,11	-4 497,00
Redevances crédit-bail	32 468,89	0,78	20 269,01	0,49	12 199,88
Locations, charges locatives	198 115,92	4,78	278 291,25	6,70	-80 175,33
Autres services extérieurs	1 032 627,67	24,94	1 164 493,73	28,02	-131 866,06
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>1 390 040,02</b>	<b>33,57</b>	<b>1 568 180,43</b>	<b>37,73</b>	<b>-178 140,41</b>
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>2 485 420,69</b>	<b>60,02</b>	<b>2 485 684,80</b>	<b>59,80</b>	<b>-264,11</b>
Impôts et taxes	73 084,79	1,76	90 966,99	2,19	-17 882,20
Frais de personnel - production			2 329 855,07	56,05	-2 329 855,07
Frais de personnel - hors production	2 181 807,80	52,69	1 469,00	0,04	2 180 338,80
Charges sociales de l'exploitant					
<b>Sous total</b>	<b>2 254 892,59</b>	<b>54,46</b>	<b>2 422 291,06</b>	<b>58,28</b>	<b>-167 398,47</b>
<b>RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE</b>	<b>230 528,10</b>	<b>5,57</b>	<b>63 393,74</b>	<b>1,53</b>	<b>167 134,36</b>
Subventions d'exploitation	20 421,64	0,49	843,30	0,02	19 578,34
Transferts de charges d'exploitation	16 240,19	0,39	18 172,03	0,44	-1 931,84
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>267 189,93</b>	<b>6,45</b>	<b>82 409,07</b>	<b>1,98</b>	<b>184 780,86</b>
<b>MARGE SUR COÛT DE PRODUCTION</b> (Marge brute - achats de sous-traitance - frais de personnel production interne et externe à l'entreprise)	<b>3 875 460,71</b>	<b>93,59</b>	<b>1 719 513,16</b>	<b>41,37</b>	<b>2 155 947,55</b>

## ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS (suite)

Libellé	Au 31/12/2021	%	Au 31/12/2020	%	Ecart
<b>REPORT DE L'EXCÉD. BRUT D'EXPLOIT.</b>	<b>267 189,93</b>	<b>6,45</b>	<b>82 409,07</b>	<b>1,98</b>	<b>184 780,86</b>
Dotations aux amortissements	40 635,71	0,98	45 046,96	1,08	-4 411,25
Dotations aux provisions	15 446,82	0,37			15 446,82
Autres charges de gestion courante	47 768,31	1,15	13 348,92	0,32	34 419,39
<b>Total dotations et autres charges</b>	<b>103 850,84</b>	<b>2,51</b>	<b>58 395,88</b>	<b>1,40</b>	<b>45 454,96</b>
Reprises sur amortissements					
Reprises sur provisions					
Autres produits de gestion courante	1 940,46	0,05	2 613,33	0,06	-672,87
<b>Total reprises et autres produits</b>	<b>1 940,46</b>	<b>0,05</b>	<b>2 613,33</b>	<b>0,06</b>	<b>-672,87</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>165 279,55</b>	<b>3,99</b>	<b>26 626,52</b>	<b>0,64</b>	<b>138 653,03</b>
Reprises sur provisions et transferts					
Produits nets / cessions de val. mob.					
Autres produits financiers	1 894,86	0,05	2 911,52	0,07	-1 016,66
<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 894,86</b>	<b>0,05</b>	<b>2 911,52</b>	<b>0,07</b>	<b>-1 016,66</b>
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Charges nettes / cessions de val. mob.					
Autres charges financières	43 146,55	1,04	27 344,69	0,66	15 801,86
<b>Total des charges financières</b>	<b>43 146,55</b>	<b>1,04</b>	<b>27 344,69</b>	<b>0,66</b>	<b>15 801,86</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>124 027,86</b>	<b>3,00</b>	<b>2 193,35</b>	<b>0,05</b>	<b>121 834,51</b>
Rep. / prov. et transfert exceptionnel					
Prix de vente des immob. cédées	552 076,95	13,33			552 076,95
Autres produits exceptionnels	1 248,46	0,03	45 655,21	1,10	-44 406,75
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>553 325,41</b>	<b>13,36</b>	<b>45 655,21</b>	<b>1,10</b>	<b>507 670,20</b>
Dotations exceptionnelles aux amort.					
Dotations exceptionnelles aux prov.	35 706,52	0,86	25 055,70	0,60	10 650,82
Valeurs résiduelles des immob.	436 576,98	10,54			436 576,98
Autres charges exceptionnelles	13 061,53	0,32	21 604,63	0,52	-8 543,10
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>485 345,03</b>	<b>11,72</b>	<b>46 660,33</b>	<b>1,12</b>	<b>438 684,70</b>
<b>RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS</b>	<b>192 008,24</b>	<b>4,64</b>	<b>1 188,23</b>	<b>0,03</b>	<b>190 820,01</b>
Impôts sur les bénéfices	54 006,00	1,30	967,00	0,02	53 039,00
Participation des salariés					
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>138 002,24</b>	<b>3,33</b>	<b>221,23</b>	<b>0,01</b>	<b>137 781,01</b>
<b>DONT RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>67 980,38</b>	<b>1,64</b>	<b>-1 005,12</b>	<b>-0,02</b>	<b>68 985,50</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Le 31 août 2021, la société AJP NOUVELLE AQUITAINE a acquis 100% des titres de la SAS CABINET M DE LA COMBE pour un montant de 855 303 euros.

Suite à l'acquisition du 3 juillet 2020 des titres de la SAS ACT'IMMOBILIER, un complément de prix a été versé pour 49 435 euros.

Le 1er janvier 2021, la société AJP NOUVELLE AQUITAINE a acquis la branche d'activité SYNDIC auprès de la société EUROCEAN sur la commune de Lacanau pour un montant de 197 300 euros.

Entre le 1er janvier et le 1er avril 2021, la société AJP NOUVELLE AQUITAINE a cédé l'ensemble de sa branche d'activité Transaction à la société EUROCEAN pour les agences d'Arcachon, de Bayonne, de Capbreton, de Carcans, de Castelnau, d'Hourtin, du Verdon, de Lesparre, de Montalivet, de Pauillac, de Soulac, de St Vincent de Tyrosse.

La crise sanitaire liée à la COVID 19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire, constituent des évènements majeurs sur l'exercice clos au 31/12/2021.

Conformément aux dispositions du PCG, ces impacts sont détaillés dans l'annexe.

### II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### 2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

Ils intègrent les incidences économiques liées à la pandémie de la COVID 19.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### 2.2 - Méthode d'évaluation

##### 2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 an.

## Fonds de commerce acquis

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis. En conséquence un test de dépréciation a été réalisé, et n'a pas conduit à constater de dépréciation.

### 2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- constructions : linéaire sur 25 ans
- installations techniques matériel et outillage : linéaire entre 7 et 8 ans
- mobilier : linéaire entre 1 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 3 et 5 ans
- agencements : linéaire entre 7 et 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire entre 1 et 7 ans.

### 2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

### 2.2.4 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **2.2.5 - Engagement en matière de retraite**

La provision pour engagements retraite d'un montant de 59 886,00 € est calculée selon les dispositions de la Convention Collective. Les calculs sont réalisés par salarié en prenant compte la quotité des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice, en fonction de leur ancienneté à cette date et à la probabilité d'être présent dans l'entreprise au moment du départ à la retraite.

Les critères retenus sont des suivants :

- évolution des salaires 2%
- taux d'actualisation 1%
- âge de départ 65 ans
- turnover : rotation lente

La méthode rétrospective en droits accumulés avec projection de salaire a été retenue pour le calcul de l'engagement.

### **2.2.6 - Régime d'intégration fiscale**

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place depuis le 01/01/2018.

La société tête de groupe est SAS HM&3J.

Les produits ou charges d'impôt sur les sociétés sont comptabilisés en application de la convention d'intégration fiscale.

## **III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT**

### **3.1 - Notes sur le bilan actif**

Néant.

#### **3.1.1 - État de l'actif immobilisé**

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :



Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	1 709 552,28	438 409,41	264 344,62	1 883 617,07
Immobilisations corporelles	657 237,66	25 624,03	504 205,61	178 656,08
Immobilisations financières	4 318 904,64	1 126 506,36	287 228,68	5 158 182,32
<b>TOTAL</b>	<b>6 685 694,58</b>	<b>1 590 539,80</b>	<b>1 055 778,91</b>	<b>7 220 455,47</b>

### 3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	39 026,74		896,68	38 130,06
Immobilisations corporelles	397 064,36	40 635,72	334 415,24	103 285,08
<b>TOTAL</b>	<b>436 091,10</b>	<b>40 635,72</b>	<b>335 311,92</b>	<b>141 415,14</b>

### 3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 394 117,43 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	31 970,59	31 970,59	
Prêts			
Autres	11 636,56		11 636,56
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances clients et comptes rattachés	203 590,20	203 590,20	
Autres	106 386,08	106 386,08	
Groupe			
Charges constatées d'avance	40 534,00	40 534,00	
<b>TOTAL</b>	<b>394 117,43</b>	<b>382 480,87</b>	<b>11 636,56</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### 3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés	<b>13 171,25</b>
- Charges constatées d'avance	<b>40 534,00</b>
<b>TOTAL .....</b>	<b>53 705,25</b>

## 3.2 - Notes sur le bilan passif

### 3.2.1 - Capitaux propres

#### 3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 500 actions, d'une valeur de 15,25 €.

### 3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2020 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		1 530 276,81
Résultat de l'exercice précédent (2020)	221,23	
<b>Montant à affecter aux capitaux propres</b>	<b>221,23</b>	
- autres réserves		221,23
<b>Montant des capitaux propres au 31/12/2021 avant résultat</b>		<b>1 530 498,04</b>
- résultat de l'exercice		138 002,24
<b>Montant des capitaux propres au 31/12/2021 après résultat</b>		<b>1 668 500,28</b>

### 3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 13 141 458,94 €. Il comprend à hauteur de 5 080 539,43 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	<b>2 622 802,35</b>
- à plus d'un an et cinq ans au plus	<b>2 296 943,24</b>
- à plus de cinq ans	<b>160 793,84</b>

Toutes les autres dettes d'un montant de 8 060 919,51 € ont une échéance inférieure à un an.

### 3.2.3 - État des provisions

Désignations	31/12/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2021
Provisions réglementées	55 938,37	35 706,52		91 644,89
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
- litiges commerciaux				
- litiges sociaux				
- pertes sur filiales				
- litiges risque client/produit				
- risque non réalisation				
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
- sur créances clients		15 446,82		15 446,82
- sur stocks				
<b>TOTAL</b>	<b>55 938,37</b>	<b>51 153,34</b>		<b>107 091,71</b>

### 3.2.4 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	<b>3 722,59</b>
- Fournisseurs factures non parvenues	<b>148 135,50</b>
- Clients avoirs à établir	<b>7 993,04</b>
- Personnel charges à payer	<b>102 393,36</b>
- Organismes sociaux charges à payer	<b>33 905,67</b>
- Autres dettes	<b>754 218,35</b>
- État charges à payer	<b>26 615,53</b>

**TOTAL** ..... **1 076 984,04**

### 3.2.5 - Produits constatés d'avance (compte 487)

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice s'élèvent à 639,62 €.

Ils correspondent, par nature, à des éléments qui concernent des produits ou des services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement.

### 3.2.6 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	500,00	15,25
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500,00	15,25

### 3.2.7 - Éléments concernant les entreprises liées et les participations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
<b>ÉLÉMENTS DE L'ACTIF</b>		
Participations	4 883 167,80	
Creances rattachées à des participations	30 075,73	
Creances clients et comptes rattachés	32 655,12	67 085,44
FAE SOCIETES GROUPE	2 860,08	2 669,87
ANP SOCIETES GROUPE	81,74	196,55
<b>ÉLÉMENTS DU PASSIF</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 049,58	116 619,74
Dettes rat participation AGENCE OCEAN		700 000,00
Dettes rat participation EUROCEAN		122 624,86
Intérêts courus AGENCE OCEAN		3 964,66
Intérêts courus EUROCEAN		1 263,80
HM&3J	1 150 054,00	
FNP SOCIETES GROUPE	2 307,50	116 722,29
AAE SOCIETES GROUPE	575,00	7 418,04

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
<b>PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Charges financières	5 228,46	4 221,69
Produits financiers	1 894,86	

### 3.3 - Notes sur le compte de résultat

#### 3.3.1 - Transfert de charges

INDEMNITES JOURNALIERES	<b>13 004,21</b>
REMBOURSEMENTS D'ASSURANCE	<b>3 235,98</b>
<b>TOTAL .....</b>	<b>16 240,19</b>

#### 3.3.2 - Détails des charges et produits exceptionnels

Libellé	Montant Charges	Montant Produits
CESSION IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	278 447,94	534 000,00
CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 790,37	14 826,95
CESSION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 338,67	1 350,00
CHG SUR EXERCICES ANTERIEURS FACT FRS	12 876,53	
PENALITES AMENDES	185,00	
PDT SUR EXERCICES ANTERIEURS FACT CLIENTS		698,46
PDT SUR OPERATIONS DE GESTION		2 450,00

### **3.4 - Engagements financiers et autres informations**

#### **3.4.1 - Dettes garanties par des sûretés réelles**

- emprunts et dettes auprès des établissements **3 098 909,52**

#### **3.4.2 - Comptes consolidés**

La société fait partie d'un groupe qui établit des comptes consolidés. Elle est intégrée selon la méthode de l'intégration globale. La société mère du groupe est la société HM&3J.

#### **3.4.3 - Incidences liées à l'épidémie de la Covid 19**

Continuité d'exploitation :

L'entreprise constate que ces différents événements liés à la COVID 19 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes au 31/12/2021, ni sur la continuité de l'exploitation.

Néanmoins la société évolue dans un environnement incertain, soumis à des aléas dont il est difficile d'appréhender les impacts sur les exercices suivants.